



Montreuil le 9 juillet 2019

Déclaration préalable FNPOS - CGT

Fédération Nationale du Personnel des Organismes Sociaux

RPN du 9 JUILLET 2019 – Classification

Le 25 juin 2019, 35,7 % des salariés de la Sécurité sociale ont montré leur opposition face au projet de classification déroulé par l'employeur. Les salariés sont déterminés à se battre pour :

- Une augmentation de la valeur du point,
- Une classification qui permette un véritable déroulement de carrière,
- Le déplafonnement des points d'expérience sur toute la carrière,
- L'attribution de points de repositionnement, pour tous les salariés, lors de la transposition dans une nouvelle grille.

Pour rappel, la Fédération CGT des Organismes Sociaux ne cautionnera aucun déclassement.

Lors de la RPN du 25 juin, l'annonce du rétablissement des points d'expérience, la proposition d'un calendrier desserré ainsi que la demande de report au ministère du 0,2% en 2020, est une première étape à la négociation.

C'est une avancée, pour autant, le document de travail, intégrant la nouvelle grille, n'amène pas suffisamment d'éléments pour avoir une vision globale de votre projet.

C'est pourquoi, pour une véritable négociation, nous vous demandons, de répondre dès aujourd'hui, sur les éléments de rémunération, à savoir :

- Quelle évolution au sein d'un emploi ?
- Quelle valorisation financière au sein des paliers ?
- Quelle revalorisation des points d'expérience et quel déplafonnement ?
- Quelle évolution du pas de compétence, quel automatisme dans leur attribution ?
- Quels points de repositionnement pour l'ensemble des salariés ?

La Fédération CGT des Organismes Sociaux reste lucide : à enveloppe constante, on va déshabiller Pierre, sans pour autant habiller Paul. Sans enveloppe supplémentaire, ce projet de classification ne répondra pas aux attentes des salariés.

Aussi, la Fédération CGT des Organismes Sociaux, réitère sa demande d'ouverture de négociation pour l'augmentation de la valeur du point et exige rapidement des garanties sur cette augmentation, car une classification n'a pas vocation à pallier l'absence d'évolution générale des salaires.

Sans enveloppe supplémentaire, sans augmentation de la valeur du point, la mobilisation du 25 juin 2019, ne restera pas sans lendemain.